



AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE
CONCERNANT LES LOTS # 3 906 387 ET #3 906 389
SITUÉS AU 280, CHEMIN LANDRY

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal, le **16 août 2021 à 19 h 30**, et que cette séance se tiendra à huis clos via des moyens technologiques de communication.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure ci-après.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 en date du 7 mai 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens et faisant partie du processus décisionnel d'un organisme municipal doit être suspendue. Dans le cadre d'une demande de dérogation mineure, celle-ci peut néanmoins faire l'objet d'une consultation écrite, annoncée par un avis public préalable de 15 jours.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets:

Le projet de subdivision d'un lot est non conforme:

- la superficie du lot créé sera de 1,625 mètre carré alors que le règlement de lotissement numéro 312-1992 exige une superficie minimale de 3 000 m² pour un lot non desservi par l'égout et l'aqueduc.

Identification du site concerné:

La propriété visée par la demande est composée des lots 3 906 387 et 3 906 389 du cadastre du Québec, portant le numéro civique 280, chemin Landry, dans la circonscription foncière de Joliette.

Commentaires des personnes intéressées:

Toute personne intéressée désirant se faire entendre en ce qui concerne cette demande de dérogation mineure énoncée est invitée à faire parvenir ses commentaires par écrit avant 12 heures le 13 août 2021, par courriel à l'adresse mairie@saintpaul.quebec, ou encore, en déposant les commentaires dans la boîte postale située à l'extérieur de la mairie, 10, chemin Delangis.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce QUATORZIÈME jour du mois de JUILLET
deux mille vingt et un.


Directeur général et secrétaire-trésorier
M. Pascal Blais, MAP